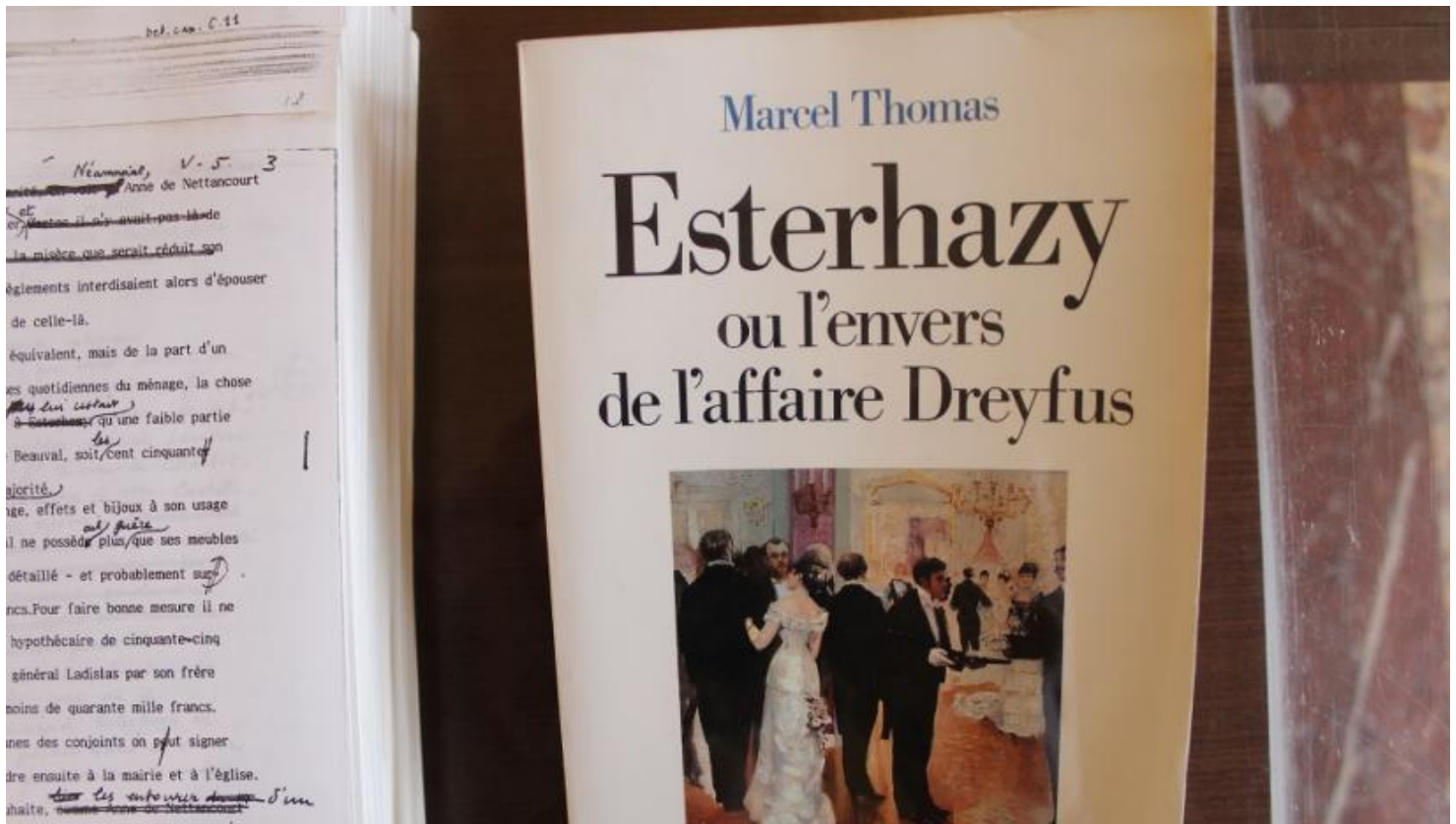


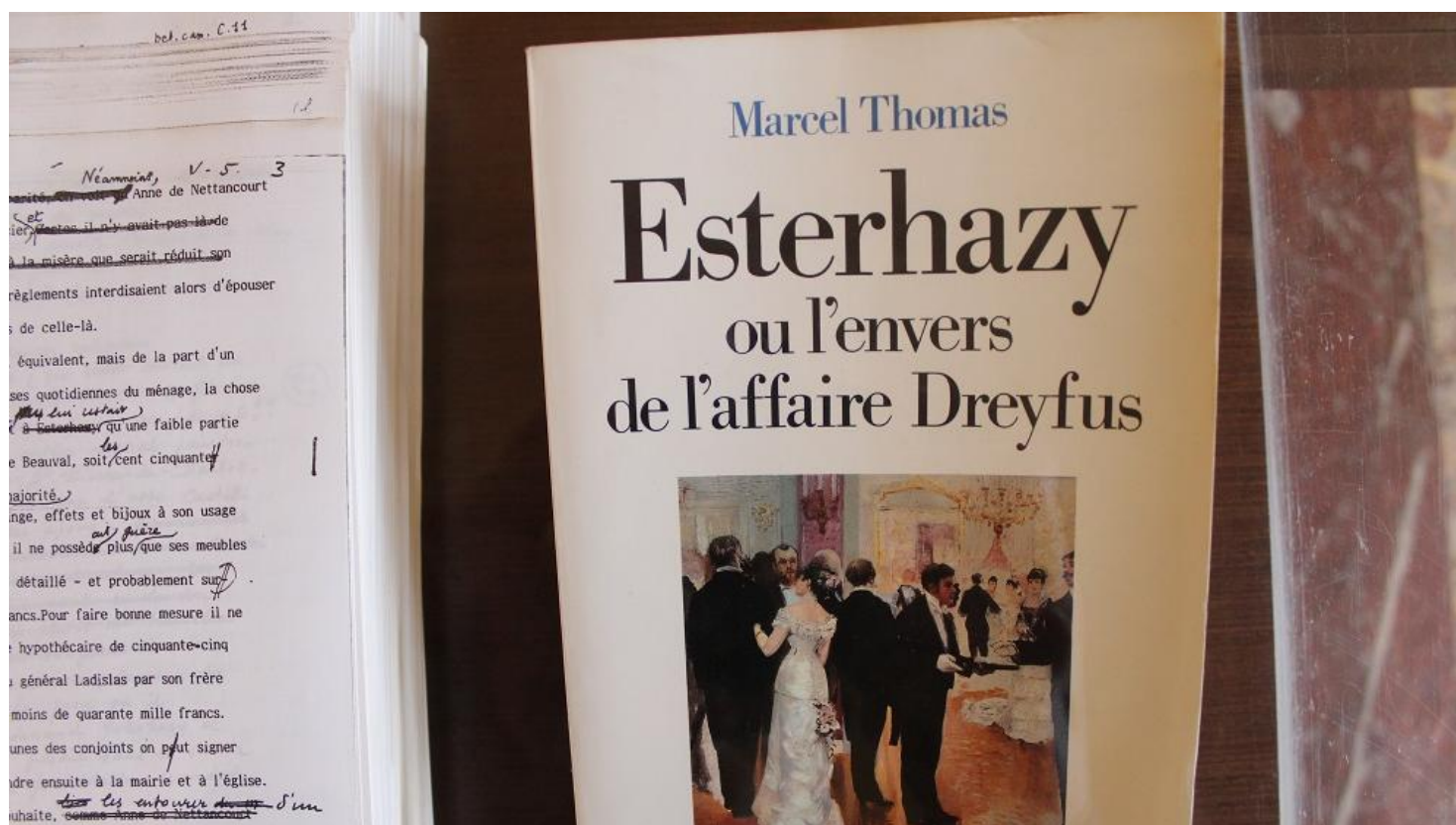
Le don du fonds Marcel Thomas

30/06/2022



Le 15 novembre 2017, la bibliothèque de la Cour de cassation a reçu en don une importante collection d'ouvrages et de travaux relatifs à l'affaire Dreyfus. Ce fonds, constitué de la bibliothèque et des archives de l'historien Marcel Thomas (1917-2017), a été donné par ses enfants : Nicole Guespereau, Martine Ract-Madoux, Béatrice Thomas, Carole Thomas-Raquin et Erik Thomas.

Marcel Thomas : conservateur des bibliothèques et historien



Né le 1er octobre 1917 à Rouen (Seine-Maritime), Marcel Thomas fait ses premières études au Lycée Corneille de Rouen, avant d'intégrer le prestigieux Lycée Louis-Le-Grand de Paris. Licencié ès lettres en 1936, il réussit le concours d'entrée à l'École nationale des Chartes. Il engage alors ses recherches sur Les légendes françaises de saint François d'Assise, titre de sa thèse d'École pour laquelle il reçoit, en 1942, le prix Auguste Molinier en même temps que son diplôme d'archiviste paléographe. En 1945, Marcel Thomas devient conservateur à la Bibliothèque nationale. Il est promu, en 1963, conservateur en chef du département des manuscrits. En 1978, une nouvelle carrière s'offre à lui : il est nommé inspecteur général des bibliothèques.

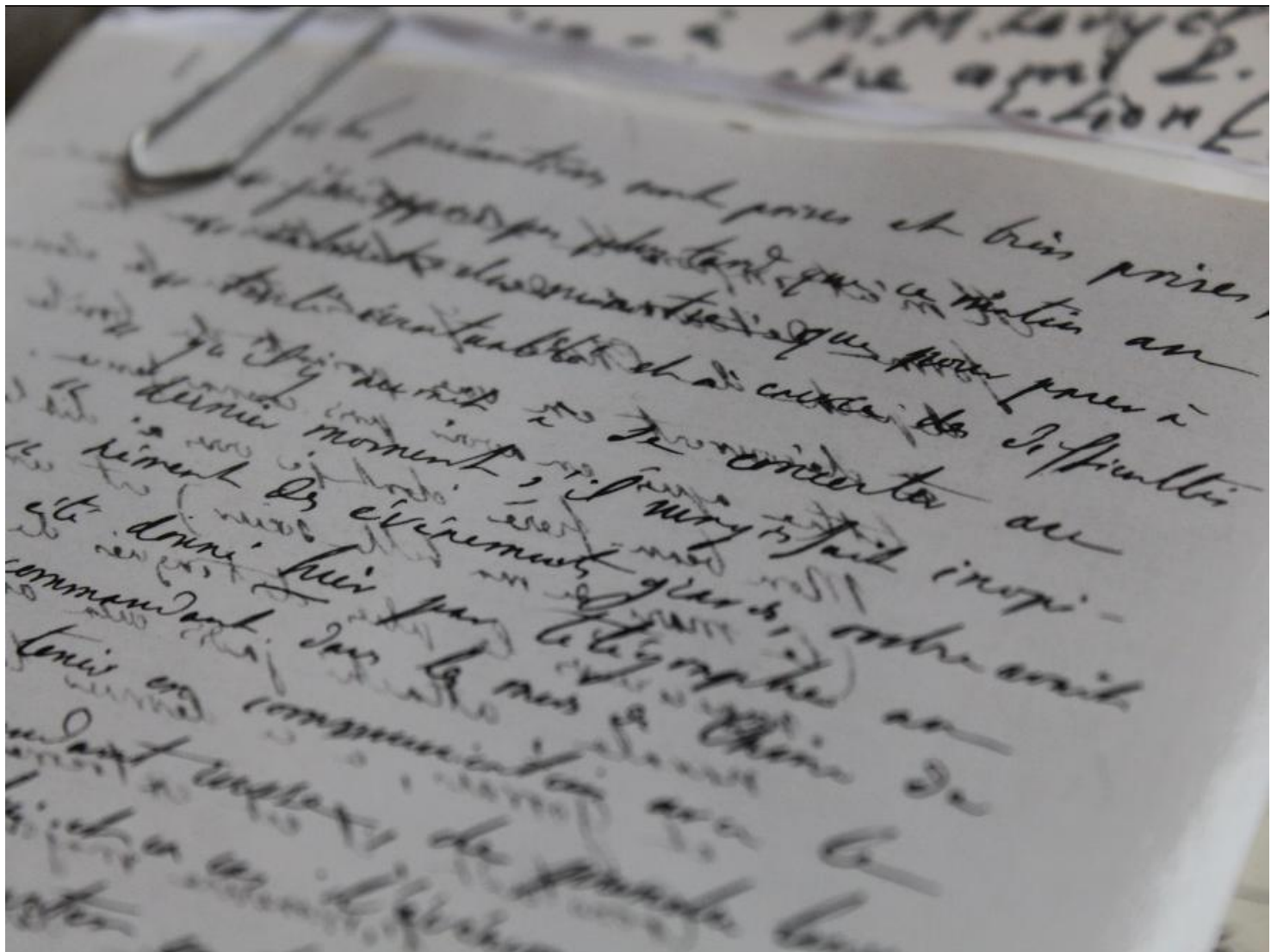
Tout au long de sa carrière de conservateur, puis d'inspecteur général des bibliothèques, Marcel Thomas a mené une intense activité de chercheur. Secrétaire de la revue *Le Moyen Age*, de 1946 à 1970, il s'intéresse en premier lieu à l'époque médiévale et moderne. Parmi ses nombreuses contributions, citons : *Le Procès de Marie Stuart* (1956), *La Geste de Roland* (1961), *La librairie de Charles V* (1968), *Le Psautier de Saint-Louis* (1970), *les Grandes Heures de Jean de France, duc de Berry* (1971), *Les Heures de Rohan* (1973), *Histoire de la destruction de Troye la Grant* (1973), *Le Livre de chasse de Gaston III* (1976), *L'Age d'or de l'enluminure* (1979) ou encore *La Bible de Prague : reproduction en fac-similé de peintures de la Bible de Wenceslas IV, roi de Bohême* (1989).

A côté de ses travaux d'érudition et d'éditions de textes anciens, Marcel Thomas consacre une part importante de son temps à l'histoire contemporaine, et plus spécialement à l'affaire Dreyfus. Sur une base historiographique nouvelle, il contribue en quelques années à rétablir une chronologie corrompue et à éclairer des zones restées jusque-là dans l'ombre. Trois ouvrages de référence en témoignent : *L'Affaire sans Dreyfus* (1961 – Prix Halphen 1962), *Le Procès Zola : extraits du compte rendu sténographique des débats* (1980) et *Esterhazy ou l'envers de l'Affaire Dreyfus* (1989 – Prix Broquette-Gonin 1990). Devenu l'un des principaux spécialistes de « l'Affaire », Marcel Thomas est alors régulièrement invité à intervenir dans les commémorations qui se succèdent entre 1981 et 2006.

Président de la Société internationale d'histoire de l'affaire Dreyfus (SIHAD) depuis 1996, Marcel Thomas laisse à ses héritiers - lorsqu'il s'éteint le 18 mai 2017, à l'âge de 99 ans - une très riche collection d'ouvrages sur l'affaire Dreyfus et un ensemble de notes et de papiers de première importance.

Distinctions : Croix de guerre 1939-1945 (1940), officier des Palmes académiques (1971), officier de la Légion d'honneur (1982), commandeur des Arts et Lettres (2003), commandeur du Mérite (2004).

Le fonds Dreyfus : un fonds de référence

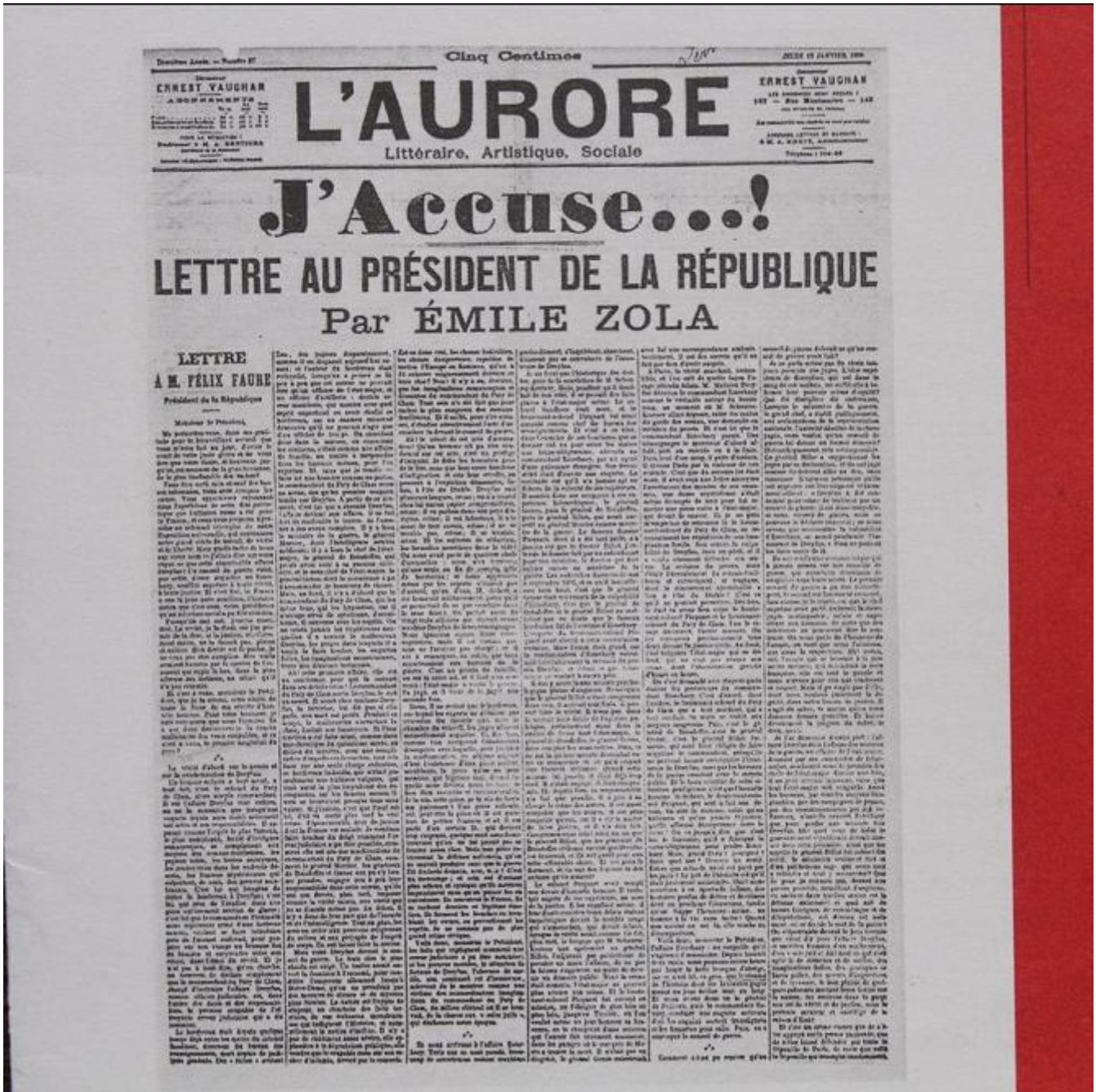


Le Fonds Marcel Thomas est constitué de deux ensembles documentaires (une bibliothèque spécialisée et un fonds d'archives) par une même thématique : l'affaire Dreyfus.

La bibliothèque est composée de 88 titres, ce qui représente 102 volumes. Elle contient les comptes rendus sténographiques du procès devant le Conseil de guerre de Rennes, ainsi que toute la documentation imprimée liée à la révision du procès par la Cour de cassation (rapport, réquisitoire, plaidoirie, arrêt).

Cette bibliothèque « Dreyfus » s'échelonne de 1898 (L'affaire Dreyfus et l'image. 266 caricatures françaises et étrangères, par John Grand-Carteret) à 2017 (Alfred Dreyfus. Lettres à la marquise. Correspondance inédite avec Marie Arconati Visconti, 1899-1923, édition établie et préface de Philippe Oriol).

Elle comprend les textes majeurs des premiers défenseurs de Dreyfus, soit par des éditions originales, soit par des rééditions récentes, à commencer par Jean Jaurès (Les preuves), Georges Clemenceau (Injustice militaire) et Émile Zola (l'accuse... !), sans oublier Joseph Reinach et sa monumentale Histoire de l'affaire Dreyfus en 7 tomes (1901). Les travaux des historiens contemporains avec lesquels Marcel Thomas entretenait des relations étroites sont nombreux : outre Philippe Oriol déjà cité, mentionnons Jean-Denis Bredin, Eric Cahm, Michel Drouin, Vincent Duclert ou encore Pierre Vidal-Naquet.



Enfin, une petite bibliographie étrangère enrichit cette collection de référence, grâce à des contributions venues d'Allemagne (Der Prozess Dreyfus. Eine Juristische Studie..., von Robert Michaelis, Hamburg, 1963), d'Angleterre (The Dreyfus Affair. Catalyst for tensions in French society, by Roderick Kedward, Lobdon, 1965) ou d'Amérique (The Dreyfus affair, art, truth and justice..., by Norman L. Kleeblatt, Berkeley, 1987).

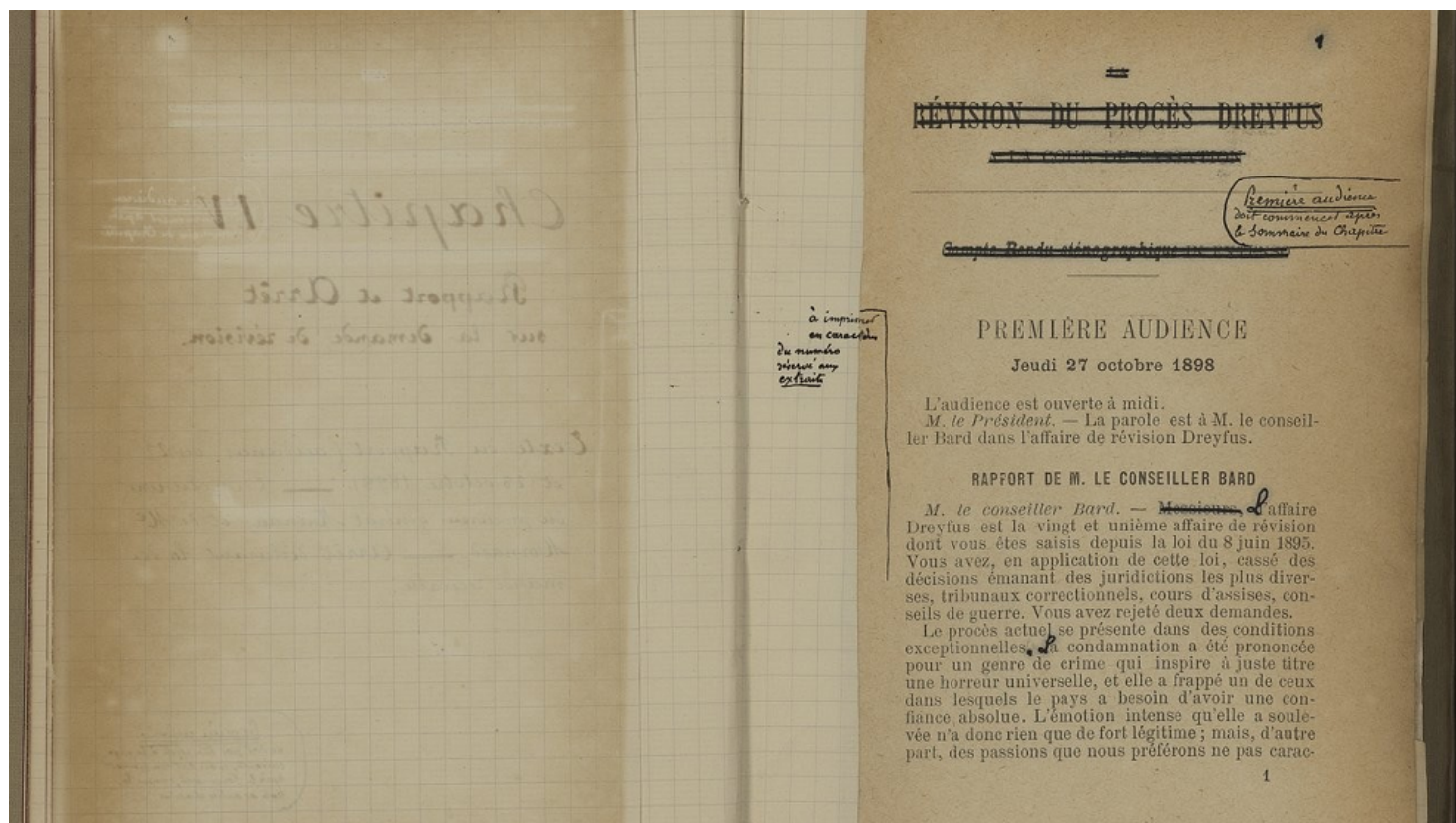
Le fonds d'archives est constitué d'une vingtaine de boîtes. Celles-ci contiennent des milliers de notes préparatoires à la publication des ouvrages et articles de Marcel Thomas sur l'affaire Dreyfus. Ces notes sont accompagnées d'une vaste documentation englobant copies ou reproductions de sources originales (imprimées, manuscrites ou iconographiques), éléments de correspondance avec des descendants des principaux protagonistes de l'Affaire ou des historiens contemporains, coupures de presse, etc.

D'autres documents complètent ces boîtes d'archives : plaquettes, brochures, programmes et photos liés aux commémorations nationales et internationales de 1981, 1994, 1998-1999 et 2006.

Il faut souligner l'apport du don Marcel Thomas au Fonds Dreyfus conservé par la bibliothèque de la Cour de cassation, dont la constitution historique est la suivante :

- Création du fonds à partir de la documentation produite par la Cour de cassation lors des deux révisions de 1898 et de 1906 ;
- Acquisitions courantes dès 1898, continuées après 1906 ;
- Don Mathieu Dreyfus de 1981 ;
- Acquisitions patrimoniales réalisées depuis 1981.

L'actualité Dreyfus à la Cour de cassation



Le don du Fonds Marcel Thomas s'inscrit en outre dans la continuité d'une séquence, marquée depuis 2016, par un regain d'actualité de l'affaire Dreyfus à la Cour de cassation.

En effet, l'inauguration de la statue érigée à Mulhouse en hommage au « capitaine Dreyfus réhabilité » a été l'occasion de deux allocutions marquantes :

- la première, le 22 avril 2016, par M. Didier Guérin, président de la chambre criminelle, qui rendit un hommage appuyé à son lointain prédécesseur, le président Louis Loew ;
- la deuxième, le 9 décembre 2016, par M. le premier président Bertrand Louvel qui rappela le rôle et courage des magistrats de la Cour de cassation durant « l'Affaire ».

En 2017, le 22 septembre, la Cour de cassation a accueilli une conférence sur le thème « Louis Loew et l'affaire Dreyfus », dans le cadre des conférences « Les grandes figures de la justice » organisées par l'Association française. Les deux intervenants étaient : M. Didier Guérin, président honoraire de la chambre criminelle de la Cour de cassation et M. Vincent Duclert, inspecteur général de l'Éducation nationale. La vidéo du colloque est disponible sur le site de la Cour de cassation.

Enfin, sur le volet numérique, il faut signaler la mise en ligne par la Bibliothèque nationale de France, des cinq manuscrits du conseiller rapporteur Alphonse Bard, intitulés Six mois de vie judiciaire : mon rôle dans l'affaire Dreyfus (Bibliothèque de la Cour de cassation, MS 456-460). Depuis le mois de janvier 2018, ces documents sont accessibles dans la bibliothèque numérique Gallica.